

**Réunion**  
**du Réseau des femmes parlementaires de l'APF**

**Bruxelles, le 8 juillet 2012**

---

**– Relevé de décisions –**

***Le Réseau des femmes parlementaires de l'APF, réuni à Bruxelles le 8 juillet 2012, a :***

- **adopté** le projet d'ordre du jour ;
- **adopté** le compte rendu de la réunion de Kinshasa du 5 juillet 2011 ;
- **entendu** la communication de la Présidente et **décidé**, suite à son rapport sur la mission du Réseau des femmes en Tunisie en décembre, de mener d'autres missions de ce type où la situation des femmes le requiert ;
- **décidé** que dorénavant les rapports du Réseau seraient plus circonscrits, afin de permettre d'examiner plus de sujets par année ;
- **adopté** un projet de résolution sur *le respect des droits des femmes* ;
- **accueilli et entendu** l'allocution du Président de l'APF, M. Roch Marc Christian Kaboré, Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso ;
- **adopté** les projets de rapport de suivi *sur l'autonomisation économique des femmes* :
  - - « *Le cadre légal* » présenté par Mme Stéphanie Vallée (Québec), tel qu'amendé par la section gabonaise ;
  - - « *L'éducation des filles et l'éducation à l'informatique* » présenté par Mme Shelly Glover (Canada), tel qu'amendé ;
  - - « *Les femmes rurales* », présenté par Mmes Eyoum Epoube et Gisèle Guigma ;
- **adopté** le projet de résolution y afférent tel qu'amendé;
- **entendu** la contribution de Mme Gisèle Guigma au rapport sur les violences faites aux femmes et aux enfants sur « *le volet de l'exclusion sociale* » et **décidé** d'y ajouter les contributions du Bénin et du Burkina Faso (cadre légal) ;

- **adopté** le projet de rapport sur *la lutte contre la pratique de l'excision au Burkina Faso* » présenté par Mme Gisèle Guigma et **adopté** le projet de résolution y afférent ;
- **adopté** le projet de rapport sur « *la situation de la santé maternelle et infantile-juvénile au Burkina Faso* » présenté par Mme Gisèle Guigma ;
- Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) :
  - **Adopté** le rapport sur « *Les réserves faites par certains pays* » présenté par Mme Stéphanie Vallée ;
  - **Entendu** la contribution de Mme Eugénie Mbainaye (Tchad) sur la situation des pays qui ont fait récemment l'objet d'une évaluation par le Comité CEDEF ;
- **entendu** la communication de Mme France Gélinas (Ontario) sur *l'écriture épiciène* » et rappelé que cette question ayant été portée par Mme Gélinas devant la Commission politique, le Réseau n'en débattrait pas ;
- **décidé** de poser une question au Secrétaire général de la Francophonie sur l'autonomisation économique des femmes en y évoquant les questions de la santé, de l'éducation et de la formation, présentée par Mme Vallée ;
- **décidé** que le Réseau contribuerait à la rédaction de l'Avis de l'APF qui sera présenté au Sommet de la Francophonie à Kinshasa en octobre prochain et porterait, comme pour la question à M. Diouf, sur l'autonomisation économique des femmes, en y incluant, de façon plus détaillée, le lien indispensable de celle-ci avec la santé, l'éducation et la formation des femmes ;
- **adopté** une motion de remerciement à la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles ;
- **décidé** de faire confiance à la Présidente pour fixer la date de la prochaine réunion du Réseau, eu égard au projet énoncé devant le Bureau de l'APF de tenir désormais une réunion intersessionnelle du Réseau.